

FICHE SIGNALÉTIQUE

FORME DE L'OPCVM

Dénomination sociale	FCP BGFIBank ATLAS
Nature Juridique	FCP
Catégorie	Obligataire
Date et référence de l'agrément	03 Octobre 2022 / COSUMAF-APE-FCP-13/2022
Date de création	03 Novembre 2022
Siège social	4 ^{ème} étage, Immeuble Grassfields, 620, Rue du Gouverneur Carras BP 661 Douala, Cameroun
Durée de vie	99 ans
Exercice social	01 Janvier au 31 Décembre
Capital initial	150 millions FCFA
Valeur liquidative d'origine	100 000 FCFA
Durée de placement recommandée	À partir de 2 ans

ACTEURS

Promoteur	BGFIBourse
Souscripteurs concernés	Personnes morales et physiques qualifiés ou non
Gestionnaire	Harvest Asset Management
Dépositaire	BGFIBank Cameroun
Distributeur	BGFIBourse
Commissaire aux comptes	Deloitte & Touche Cameroun

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET DE GESTION

Stratégie d'investissement	En obligations à moyen et long terme, en autres titres de créances et en OPCVM obligataires
Date de commercialisation	04 Novembre 2022
Périodicité de calcul de la valeur liquidative	Hebdomadaire. Chaque Vendredi ou, si celui-ci est férié le premier jour ouvré suivant
Lieu de réception des demandes de souscriptions et de rachats	Siège Social BGFIBourse : Boulevard de l'Indépendance, BP 2253 Libreville Gabon Votre rachat sera effectif au plus tard 72h après calcul de la Valeur Liquidative

INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL

Les clients ont la possibilité de déposer leurs demandes dans les locaux de BGFIBourse tous les jours ouvrables. Seules celles conformes et reçues entre le Lundi et **vendredi avant 10h30** seront exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.

FRAIS ET COMMISSIONS

Commission de souscription	1,50% HT au maximum
Commission de rachat	1,50% HT au maximum
Frais de gestion	1,50% HT l'an maximum de l'actif net

Diversifiez vos investissements en un seul placement

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP BGFIBank ATLAS est un FCP Obligations et Autres Titres de Créances agréé par la COSUMAF ; Il investira au moins 60% de ses actifs dans des emprunts obligataires, des obligations assimilables du trésor ou dans des valeurs mobilières représentant des titres de créances à moyen et long terme en CEMAC.

Le fonds peut investir jusqu'à 15% de ses actifs hors de la zone CEMAC et peut détenir jusqu'à 20% maximum de liquidités.

PHILOSOPHIE D'INVESTISSEMENT

Une approche active et de conviction sur les marchés

En fonction de l'analyse permanente de l'environnement macroéconomique et des politiques économiques en zone CEMAC, le gestionnaire constitue un portefeuille de titres dont il estime qu'ils offrent les meilleurs rendements ajustés au risque.

L'approche est conçue pour les investisseurs qui prévoient d'investir pour une durée de deux ans ou plus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, Rendement plus faible

A risque plus élevé, Rendement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

RENDEMENT ESPÉRÉ DU FCP : 5,50% minimum

COMMENT SOUSCRIRE ?

Remplissez et signez le bulletin de souscription disponible auprès de BGFIBourse.

Au moment de la souscription, assurez-vous de :

- ☐ Posséder un compte courant ;
- ☐ Prendre connaissance des modalités de souscription et de rachat (horaires de réception des ordres)

COMMENT S'INFORMER ?

Demandez à BGFIBourse :

- ☐ Votre avis d'opéré et votre relevé de portefeuille
- ☐ Votre rapport hebdomadaire de performance

QUELS AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS POUR VOUS ?

AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Valoriser votre épargne en toute sécurité au côté de la CRBC en l'investissant durablement sur le Marché Financier de la zone CEMAC ;	Les investisseurs n'ont pas de contrôle direct sur les décisions d'investissement
Disposer d'une liquidité hebdomadaire qui vous permet à tout moment de procéder au rachat de vos parts ;	Comme tout investissement, les FCP sont soumis aux fluctuations du marché.
Aucune imposition sur les gains perçus	
Le savoir-faire et l'expertise de professionnels qui feront fructifier votre épargne	

RÉCEPTION DES RÉCLAMATIONS

Pour toutes réclamations, vous pouvez :

- Appeler notre hotline dédiée aux réclamations au +237 679 184 000
- Envoyer un e-mail à customercare@hamgt.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Règlement ministériel N° 01/22/CEMAC/UMAC/CM/COSUMAF portant organisation et fonctionnement du marché financier de l'Afrique centrale ;

Règlement général de la COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier en Afrique centrale) ;

Instruction COSUMAF N° 23-24 du 18 juillet 2024 portant tarification applicable sur le marché financier de l'Afrique Centrale.